

# GENNES infos



Printemps-Eté  
Des animations tous azimuts

UNE PAGE  
D'HISTOIRE

## FETES ET MANIFESTATIONS

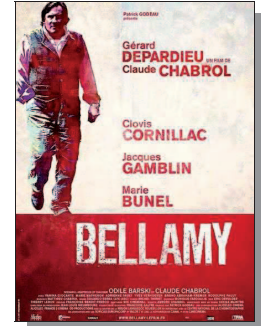
LES GENNOIS  
COMMUNIQUENT

## LES ECHOS DU CONSEIL

Page 3	Page 4	Page 5	Page 6	Page 7	Page 8
- Place St Vétérin - Martial Bineau	- Parcours du coeur - Accueil de loisirs - Collège P.Eluard - Centre du Verger - Ecole publique	- Saison touristique 2009	- Animation à la Bibliothèque - Challenge des deux villes - Le centre de secours accueil	- Développement durable - Echos du Conseil	- Echos du Conseil - Les éléments budgétaires de la commune

## A V R I L

Samedi 25	Marché de printemps de l'école privée
Dimanche 26	La truite Gennoise
Vendredi 24	<b>Spectacle</b> à la Bibliothèque « <b>En v'là des poètes, en v'là</b> »
Mardi 28 avril	Cinéma « <b>BELLAMY</b> » de Claude Chabrol



## M A I

Jeudi 7	Don du sang
Mardi 12	Cinéma « <b>Cyprien</b> » avec Elie Semoun
Samedi 16	125 <sup>ème</sup> anniversaire du Cercle La Concorde. Photo de groupe à 11h30 et repas à la salle des loisirs. <b>Exposition et portes ouvertes Atelier de broderie d'art.</b> Salle des loisirs de 14h à 17h
Jeudi 21	Translayon à Gennes
Lundi 25	Conseil Municipal
Mardi 26	Cinéma « <b>Gran Torino</b> » avec Clint Eastwood



Broderie d'art



## J U I N

Dimanche 7	Pique-nique et concours de belote champêtre (île de loisirs) <b>Gala</b> de Gym Familles Rurales Elections européennes
Mardi 9	Cinéma
Dimanche 21	Fête du vélo
Mardi 23	Cinéma
Mardi 16	<b>Représentation</b> Théâtre-Enfants du Berlot 20 h salle des loisirs
Mardi 23	Cinéma
Samedi 27	Fête de l'école publique
Dimanche 28	Kermesse des écoles privées



## Collecte des ferrailles

2 <sup>ème</sup> mercredi du mois	14 h - 17 h
4 <sup>ème</sup> samedi du mois	9 h - 12 h 14 h 30 - 17 h

En raison d'indisponibilité des comédiens, les représentations du Théâtre du Berlot initialement annoncées sont reportées à l'automne.



Que se cache-t-il  
derrière les noms des  
rues et villages  
de Gennes

## PLACE SAINT-VÉTÉRIN

Située devant l'église Saint-Vétérin.

Dénommée en 1971.

### • L'église Saint-Vétérin ( XI<sup>ème</sup> XV<sup>ème</sup> S. )

Elle est l'une des deux églises du bourg de Gennes et est aujourd'hui l'église paroissiale. Dédiée à Saint Vétérin, personnage presque inconnu (sans doute un disciple de Saint Martin), elle est située sur le coteau en direction de Doué et était autrefois entourée d'un cimetière.

Fondée au IX<sup>ème</sup> siècle, c'est une église en forme de croix latine, orientée Est-Ouest et fortement remaniée au cours des siècles. Cela s'explique par sa situation sur un terrain en pente menacée par les glissements comme en témoignent encore de nombreuses fissures. Sa construction s'étale du XI<sup>ème</sup> siècle au XV<sup>ème</sup> siècle. En 845, le roi Charles le Chauve la donne à l'abbaye voisine de Saint-Maur.

La façade occidentale comporte le portail à demi caché par un porche rustique ajouté à une époque indéterminée et qui a pour but d'abriter les fidèles des vents d'ouest. Au-dessus se trouve une fenêtre à vitrail du XV<sup>ème</sup> siècle avec une fleur de lys.

Sur la façade sud, à la base du clocher, on aperçoit une arcade bouchée, avec une corniche à modillons, qui est sans doute la partie la plus ancienne de l'édifice et est datée par les spécialistes des environs de l'an mil.

Au XII<sup>ème</sup> siècle, on reconstruit le chœur et les chapelles avec des techniques romanes, en particulier dans l'absidiole sud. À la fin de ce même siècle, le chœur, le transept et l'absidiole nord sont couvertes de voûtes gothiques et le clocher carré est construit.

Du XIII<sup>ème</sup> au XV<sup>ème</sup> siècle sont bâties les voûtes de la nef. C'est à cette époque qu'est ouverte la belle fenêtre de la façade.

Il faut remarquer les importants contreforts sur les façades ouest et nord, destinés à soutenir l'édifice. À la fin du XVIII<sup>ème</sup> siècle, les habitants de Gennes se plaignent du mauvais état de leur église qui est "en totale ruine, sa voûte du clocher est prête à cabrer, ses cloches ne peuvent être sonnées sans un danger évident pour ceux qui les sonnent, la voûte de la nef est en très mauvais état." Des restaurations sont entreprises en 1772 et en 1850.

À l'intérieur, on peut remarquer des chapiteaux à feuillage romans du XII<sup>ème</sup> siècle, et des fonts baptismaux du XV<sup>ème</sup> siècle.

On peut aussi apercevoir dans l'absidiole nord, la statue de Saint Fort, à qui de nombreuses mères demandaient de fortifier leurs enfants chétifs.

À droite de l'église, se trouve le presbytère, demeure du XVIII<sup>ème</sup> siècle, remaniée au siècle suivant, achetée par la commune en 1829. C'est la maison natale d'un célébrité gennoise : Jean-Martial BINEAU.

### • Jean-Martial BINEAU ( 1805-1855 )

Il naît à Gennes le 28 Floréal an XIII ( 18 mai 1805 ).

Il est le fils de Jean-René Bineau ( 1767-1814 ) et d'Adélaïde Papot. Son père, après des études de médecine, devient commandant de la garde nationale de Gennes en 1790-1791, puis lieutenant de grenadiers en 1792 et enfin commissaire du Directoire départemental de 1797 à 1800.

Après des études à Saumur, Angers et Paris, Jean-Martial Bineau entre à l'École Polytechnique en 1824, puis à l'École des Mines en 1826, d'où il sort ingénieur en chef à l'âge de 25 ans.

Il se spécialise dans l'étude de la fabrication du fer, et suite à un voyage effectué en Angleterre vers 1840, il défend avec énergie l'urgence de doter la France d'un réseau de chemin de fer, sur le modèle anglais.



En 1841, il est élu député d'Angers par 80 % des votants et inscrit à droite, puis réélu à la Constituante en 1848, après la révolution de février. Il y vote la Constitution républicaine qui donne naissance à la II<sup>ème</sup> République. Réélu en 1849 à l'Assemblée Législative, il vote tous les textes favorables à la politique du Prince-Président Louis-Napoléon Bonaparte.

Il devient Ministre des Travaux Publics le 31 octobre 1849 et le restera jusqu'en janvier 1851. Il prend parti pour le Coup d'État du 2 décembre 1851 qui conduit au rétablissement de l'Empire. Il devient alors ministre des Finances de Napoléon III et occupera ce poste de 1852 à sa mort en 1855. Il s'attache à rétablir un équilibre budgétaire en réduisant les déficits et les dettes de l'État en faisant appel à des emprunts populaires.

Il était également sénateur depuis 1852, membre du Conseil Général et Grand Croix de la légion d'honneur. Il meurt à Chatou le 8 septembre 1855.

Le musée des Beaux-Arts d'Angers possède son portrait, peint par Larivière.



# Ce qui s'est passé depuis le dernier GENNES-Info

## Bienvenue aux nouveaux propriétaires...

du Super U,  
avec de nouveaux  
horaires d'ouverture :

tous les jours **8h30 - 19h30**  
sans interruption et le  
dimanche de **9h à 11h45**



Aude et Frédéric Baudry

de la boulangerie,  
rue de la Cohue,  
successeurs de M. et Mme  
Cherbonnier .

Portes ouvertes, visite du  
magasin et du fournil toute  
la journée du **lundi 18 mai**.  
Verre de l'amitié et  
dégustation gratuite.



Nadège et Christophe Natu

## Parcours du cœur Le 29 Mars 2009 à Joreau.



Vif succès de cette opération avec plus de 70 participants qui ont pu assister aux démonstrations proposées par les pompiers sur la pratique des gestes qui sauvent.



## Point info accueil de loisirs de Gennes

Le Conseil Général a mis en place une aide permettant à des enfants de familles en situation difficile de passer une partie de leurs vacances scolaires d'été dans des Accueils de Loisirs. Pour toute demande de renseignements ou de dossiers d'aide contacter Mme Francine FERRERO au 0241380643. **Date limite de retour des dossiers le 1er mai 2009.**

## Exposition au Collège Paul Eluard le **SAMEDI 25 AVRIL DE 9h à 13h.**

Le Collège PAUL ELUARD scolaire en Angleterre et Espagne, entièrement rénové depuis la rentrée certains travaux réalisés en Arts 2007 accueille à ce jour 476 élèves. plastiques ou Education musicale, Les élèves et leurs professeurs mais aussi de voir d'autres présenteront des travaux réalisés ou réalisations d'élèves dans les autres en cours de réalisation à leurs matières. Une collation préparée par parents, aux futurs élèves et à tous l'équipe de restauration ponctuera ceux qui le souhaitent. cette visite que chacun pourra Il sera ainsi possible de découvrir les accomplir à son rythme et selon le photos des voyages de cette année temps dont il dispose.



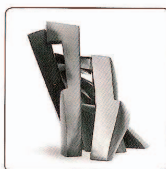
## Portes ouvertes au Centre de Formation et au camping «Au bord de Loire»

Venez découvrir le **vendredi 24 avril de 14h à 18h les** formations proposées au centre de formation « Le Verger » et visitez les nouvelles installations du camping.

## Inscriptions à l'école publique pour la rentrée 2009/ 2010

Elles se dérouleront à partir du mois d'avril. Pour cela, passer d'abord en mairie avec le livret de famille et le carnet de santé, ensuite prendre rendez-vous avec l'école en téléphonant au 0241518139.

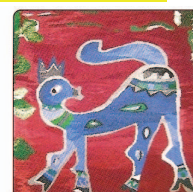
## Bientôt : Art et Chapelles **Du 27 juin au 16 août inclus. Du jeudi au dimanche de 14h30 à 9h30.**



Parvine CURIE, sculptures  
Saint Eusèbe (Gennes)



Au long d'un circuit de 40 km environ dans la nature vous pourrez découvrir, dans des lieux de silence qui ont traversé le temps, de beaux témoignages de l'art contemporain. Votre regard associera ainsi des chapelles d'hier et des artistes d'aujourd'hui.



Martine PLAIT, textiles  
Saint Pierre de Milly-le-Meugon (Gennes)



## SAISON TOURISTIQUE 2009

FAITES LE PLEIN ...

DE PAYSAGES  
EXCEPTIONNELSDE SITES HISTORIQUES  
REMARQUABLESD'ÉVÉNEMENTS POUR  
TOUTE LA FAMILLE !

## DES PAYSAGES ET DES SITES A DECOUVRIR tous azimuts !

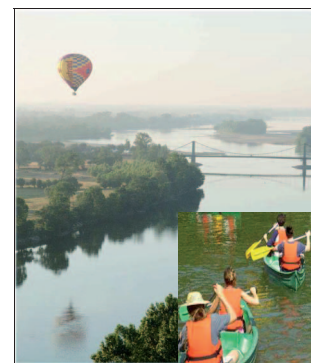
Dolmens de la Madeleine et de la Pagerie, Eglises Saint Vétérin et de Saint Eusèbe , lavoirs , source de l'Avort, biefs , quais de Loire , forêt et étang de Joreau et des sites ouverts seulement avec un guide : moulin de Sarré, amphithéâtre, clocher de Saint Eusèbe .



## DES ACTIVITES DE LOISIRS A PRATIQUER sans modération !

Les Montgolfières d'Anjou proposent des baptêmes depuis l'île des Loisirs.

- Canoës d'Anjou est à votre disposition pour explorer grandeur nature le fleuve royal.
  - Poneys ou chevaux à la Galopade.
  - Tennis et itinéraires de randonnées sont également présents selon les désirs de chacun.
  - La Loire, le ruisseau d'Avort et l'étang de Joreau offrent des sites adaptés à tous les niveaux.
- Enfin, les amoureux de la randonnée pourront apprécier la piste de la **LOIRE A VELO**.



## DES ANIMATIONS FESTIVES pour tous et pour tous les goûts !

LE 21 MAI

► **LA TRANSLAYON A GENNES : un évènement nature et culturel pour tous**

- Dès 8 h 30, des randonnées pédestres, vélos, canoës et des envols de montgolfière seront proposés à partir de la cale de Loire et sur l'île de Loisirs.
- Un marché gourmand, regroupant des exposants d'artisanat d'art, de produits régionaux , de métiers de bouche et proposant de multiples animations sera présent toute la journée.
- Vers 18 h 30 , une soirée festive clôturera cette journée à l'amphithéâtre. Celle-ci débutera par un tirage de la tombola (premier prix un baptême en montgolfière), puis un repas de fouées sera servi dans l'enceinte de l'amphithéâtre (cartes repas vendues pendant toute la journée sur la cale).
- A partir de 21 h la Compagnie Bernadette Bousse donnera un spectacle de cabaret.
- Un embrasement final pyrotechnique du monument clôturera cette manifestation.

**UNE JOURNEE A NE PAS MANQUER !**

7 JUIN

► **PIQUE NIQUE et CONCOURS DE BELOTE CHAMPETRE**  
les Copains d'Abord dans l'île des loisirs

21 JUIN

► **LA FETE DU VELO Découvrez la Loire à vélo de Montsoreau à Notre Dame du Marillais**

11 JUILLET

► **UNE JOURNEE D' ANIMATION RURALE** sur le thème des Gallo-romains (tout public).

17 JUILLET

► **BALLADE MUSICALE DANS LES SITES DE GENNES** offerte par les chorales franco-anglaises KANTA KOUME de Gennes et Sorges et GLOBAL HARMONY de Melton (Grand Bretagne)  
Rendez vous à Saint Eusèbe à 14 h 30 précises.

5 AOUT

► **THEATRE D'ETÉ** avec la Compagnie du Rire en Carton dans le parc du château de la Roche.  
Spectacle « TANGO » à 20 h. *Gratuit.*

30 AOUT

► **DEUXIEME EDITION DE LA GENN'iale** . Les inscriptions auront lieu de 7h30 à 10h

18 ,19 SEPTEMBRE

► **AMPHIGENNA** un nouveau spectacle qui raconte l'histoire de l'amphithéâtre

## DES TABLES, DES GITES...

On peut choisir les diverses propositions de restauration offertes sur place :

- pique nique au bord de Loire ou à Joreau
- table à l'Auberge de Sarré ou à l'Aubergade

- ou encore passer plusieurs jours à l'hôtel des Naulets, en chambres d'hôtes, gîtes ruraux , camping du Bord de L'eau.

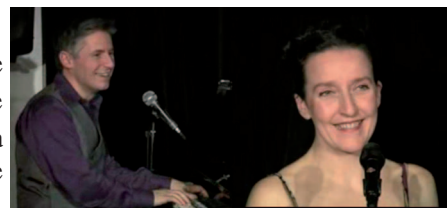
Renseignements: Office de Tourisme du Gennois 0241518414.



## Animation à la bibliothèque municipale

A propos de la **poésie** et à compter du 20 avril 2009, l'association « Les amis des livres » vous invite à participer à son animation: Vous avez reçu un poème dans votre boîte aux lettres...Vous l'avez apprécié ? Merci de le ramener à la bibliothèque où il sera exposé. Dans tous cas venez découvrir d'autres poésies pour petits et grands qui seront affichées avec une mise en valeur particulière.

Toujours dans le cadre de cette animation, un autre moment fort, le spectacle « **En v'là des poètes, en v'là ...** », par la Compagnie Bernadette Bousse de St Georges des 7 voies, **le Vendredi 24 avril à 20 h 30 au château de la Roche près de la bibliothèque.** Venez partager avec nous de bons moments de poésie ...



## E.S.G.R. Challenge des 2 villes, dimanche 17 mai

Le tournoi de foot est ouvert à toute corporation, tout commerce, quartier, entreprise et toute entité des communes de Gennes et des Rosiers sur Loire désireux de faire une équipe. Ce tournoi se déroulera aux Rosiers sur Loire sur le terrain de foot de la Luisette à partir de 10h00 et sera limité aux 24 premières équipes inscrites.

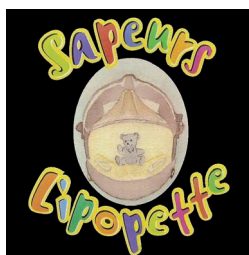
Chaque équipe se composera de 8 joueurs (6 joueurs + 2 remplaçants). Elle sera composée d'un maximum de 3 joueurs licenciés FFF (séniors ou 18 ans). Ce tournoi se déroulera selon

le principe de la convivialité. Les tacles seront interdits et seul le jeu debout sera préconisé.

Un trophée sera distribué à l'issue de ce tournoi, puis remis en jeu l'année suivante.

Chaque équipe sera récompensée. Un joueur sera nommé responsable de son équipe et une participation de 2€ par joueur sera demandée lors des inscriptions qui auront lieu de 9h à 9h45.

## Le 21 mai à 18 h sur le parking du centre de secours.



La caserne va accueillir durant une nuit et une journée un couple originaire de la Touraine, dont l'intérêt premier est d'effectuer un parcours en vélo «Touraine Bretagne» (ils totaliseront 900 km aller-retour) au profit des associations qui vont suivre; Sapeurs Lipopette, AFM de Tours, Solid'air de la base aérienne 705, associations consacrées aux handicapés, dont les fonds récoltés aident à combattre la maladie et à la vaincre.

Le couple qui va venir est membre de l'association « Sapeurs-lipopette » dont le site Internet est [www.sapeurs-lipopette.com](http://www.sapeurs-lipopette.com).

Le rôle de la caserne dans l'établissement de ce voyage est essentiel, en ayant la joie d'accueillir ces Tourangeaux, en leurs rendant une hospitalité digne de leur dévouement. L'amicale aura plaisir également de leurs offrir le repas, et le petit déjeuner ainsi qu'un don pour contribuer aux associations.

**De plus se déroulera, au centre de secours, une démonstration de trial moto, avec une vente d'objets.**

## L'amicale franco-britannique

de Gennes-Les Rosiers-Wincanton vous propose dans le cadre du jumelage avec l'Angleterre un voyage à WINCANTON (ville anglaise jumelée avec Gennes et les Rosiers depuis 1974)



du dimanche 23 au lundi 31 août 2009.

Programme du séjour : être accueilli dans une famille anglaise, visite du paquebot "Great Britain" et du port de Bristol, concours de quilles, journée visite à

Londres, journée sur les côtes anglaises, temps libre etc.

Participation : Adultes 180€, Adolescents (15-18 ans) 145€, Enfants (-15ans) 95€

Ce voyage annuel est basé sur un échange : les Français sont accueillis dans les familles anglaises et l'année suivante, ce sont les familles françaises qui reçoivent, dans la mesure du possible, leurs hôtes anglais. Le coût de participation à cet échange ne représente donc que les frais de transport et frais divers. Si vous êtes intéressés par cet échange, n'hésitez pas à nous contacter. Il n'est pas obligatoire de parler anglais. Le sens de l'ouverture aux autres suffit !

Contacts :

- le président de l'amicale Florent Lauriou 0637500389
- ou la trésorière Nicole Aubineau : 0241573566

## Expédition botanique à Milly-le-Meugon

« Plus on est savant, plus on connaît de choses, plus on s'aperçoit de l'immensité de notre ignorance ... » (Abbé Henri SOUILLET, curé de Milly-le-Meugon, 1933).

Dans la patrie de l'Abbé SOUILLET (1899-1951), dit le « curé des fleurs », fameux obtenteur de lis, muguet et autres fritillaires, nous n'observerons pas des espèces horticoles mais rechercherons de belles plantes sauvages. Cette sortie sera donc, en toute humilité, un moment d'échanges à voix multiples sur la botanique.



**Rendez-vous devant le cimetière de Milly Samedi 27 juin 2009· 13H30 à 17H30 Réservation obligatoire: 02 41 38 38 88**



## Désherbage raisonné, Gennes s'engage.

*Pascal Brodin, responsable des services techniques de la commune, a récemment présenté au Conseil Municipal un plan de désherbage raisonné. Nous pensons que vous serez vivement intéressé par cette réflexion qui nous concerne tous, collectivités et particuliers.*

Le plan de désherbage passe par une bonne utilisation des produits phytosanitaires afin de réduire les transferts des polluants dans le cours d'eau et ainsi améliorer la qualité des eaux et des milieux aquatiques.



L'idée semble attrayante mais en réalité elle est parfois difficile à mettre en place, en effet nous avons l'habitude de voir nos rues, trottoirs et massifs exempts de toute flore spontanée car nous trouvons plus esthétiques un sol dépourvu des dites « mauvaises herbes ». Notion bien subjective...

### Concrètement par quoi commence-t-on ?

1) Tout d'abord par identifier les zones à risque élevé (surface proche ou connectée à

un point d'eau ex. caniveau, avaloir, fossé, surface imperméable et les zones perméables présentant des traces de ruissellement) et les zones à risque faible (surface perméable sans trace de ruissellement).

2) Sur les zones à risque faible un désherbage chimique peut-être réalisé à condition bien entendu de respecter l'usage et les doses préconisées sur l'emballage

3) Sur les zones à risque élevé par contre la mise en place de techniques alternatives s'avèrent indispensables, plusieurs solutions sont envisageables :

- Accepter, voire favoriser l'enherbement (une allée sablee de 3 m. de large est-elle réellement nécessaire pour le passage de piétons ou poussettes, 1.50 m. ne suffirait-il pas ? et permettrait de réduire de 50% les doses de produits)
- Mettre en place des méthodes préventives, citons en quelques unes :
  - penser les aménagements lors de la conception afin de rendre possible la mécanisation de l'entretien (fauchage, balayage, etc)
  - balayage régulier de la voirie afin d'éviter l'accumulation de substrat organique sur lequel les adventices se développent
  - utiliser les techniques de paillage ou

semmer des plantes couvre-sol dans les espaces verts

- Avoir recours à des techniques curatives lorsque les herbes folles sont présentes, comme le désherbage thermique à gaz, le passage du coupe fil et bien entendu le binage qui reste de loin le plus écologique !

Alors ne vous étonnez pas si un jour quelques herbes poussent sur vos trottoirs, cela signifie que la commune participe activement à la reconquête de la qualité des eaux.

**Jardinons propre, soyons jardinéco !**



Notons pour terminer qu'un seul gramme de substance active suffit à polluer 10 000 m<sup>3</sup> d'eau, soit la consommation d'eau d'une famille de 4 personnes pendant... 30 ans ! ou un fossé de plus de 10 Km de long !

## Réunion du 26 Janvier 2009:

### Urbanisme :

Outre l'élaboration du PLU (plan local d'urbanisme), le Conseil Municipal décide d'établir une ZPPAUP (zone de protection du patrimoine architectural, urbain et paysager) dont l'étude sera menée simultanément à celle du PLU pour une bonne cohérence entre les deux documents. Cette zone constituera une portion du territoire à protéger ou à mettre en valeur pour des motifs d'ordre esthétique ou historique.

Un cabinet d'études spécialisé sera recruté à cet effet pour assister la commune et fixer en accord avec l'architecte des bâtiments de France les prescriptions particulières en matière d'architecture et de paysage. Une subvention pourra être obtenue pour le financement de cette opération.

### Pêche à l'étang de Joreau :

Les tarifs 2008 sont maintenus pour 2009. La pêche sera ouverte du 1 Février au 31 Décembre 2009.

### Cabinet médical :

Les médecins devant s'installer au 1 Septembre 2009 ayant

validé les éléments financiers, le Conseil Municipal décide d'inscrire au budget communal la dépense concernant la maîtrise d'œuvre.

### Contrat Temps Libre :

Des subventions sont attribuées aux associations dont certaines activités sont retenues par la CAF pour être financées via le contrat Enfance Jeunesse (ex. Temps Libre) de 2008.

Montants accordés : La Passerelle - Accueil de Loisirs : 2220€ ; Familles Rurales-Gym Eveil et GRS : 920€ ; Le Berlot - Théâtre enfants : 260€

### Vacations funéraires :

En application d'une loi récente qui donne obligation aux communes de fixer un tarif de vacations funéraires, le conseil municipal décide de fixer son montant au minimum légal, soit 20€

### Plan de désherbage :

M. Brodin, responsable des services techniques a présenté un projet de plan de désherbage dont l'objectif est de trouver des solutions alternatives à l'utilisation de produits sanitaires. Le projet a été approuvé et sera approfondi.

## Réunion du 9 Mars 2009

### Finances communales :

L'étude des divers budgets a occupé une grande partie de la réunion.

### Taux des taxes locales :

Les taux 2008 des taxes (d'habitation, du foncier bâti et du foncier non bâti) ont été maintenus pour 2009.

### Plan de relance de l'économie :

Le conseil municipal accepte la convention pour l'application du dispositif du plan de relance de l'économie relatif au FCTVA (fonds de compensation de la TVA). La commune

s'engage à investir, au minimum, à un montant supérieur aux dépenses constatées au cours des années 2004 à 2007. En contrepartie, l'Etat versera à la commune le FCTVA un an plus tôt.

### Lotissement Joreau II :

Le Conseil Municipal décide de créer un budget annexe pour réaliser un lotissement sur la parcelle communale située entre la Nouzillière et le gymnase. Il accepte la proposition de maîtrise d'œuvre du Cabinet Duret-Onillon.

### Projet d'un nouveau groupe scolaire :



Le Conseil Municipal accepte la proposition de convention du CAUE de M&L pour accompagner la commune dans la définition de son projet de construction et dans le choix d'un maître d'œuvre.

#### Forêt de Joreau :

La convention qui lie la commune à l'ONF pour la gestion de la forêt sera renouvelée. Le périmètre du territoire concerné sera adapté à la réalité. La nouvelle convention sera présentée prochainement au conseil municipal.

#### Chasse :

Le bail de location du droit de chasse dans la forêt de Joreau est arrivé à terme. Le Conseil Municipal décide de lancer une nouvelle consultation pour l'attribution d'un nouveau bail d'une durée de 6 ans pour 10 jours par an de chasse aux sangliers et chevreuils. Le nombre de chevreuils demandé dans le cadre du plan de chasse est de 4.

*N.B. Les comptes-rendus complets des réunions de conseil municipal sont affichés à la mairie après chaque séance sous huitaine.*

#### LES ELEMENTS BUDGETAIRES DE NOTRE COMMUNE

Lors de sa séance du 9 mars 2009, le Conseil Municipal a approuvé les comptes administratifs 2008 (budget général et budget annexe assainissement) qui donnent les résultats suivants :

Budget général	Recettes	Dépenses	déficit	excédent
Section d'investissement :	1 160 737	1 484 454	<b>323 717</b>	
Section d'exploitation :	2 226 348	1 449 585		<b>776 763</b>
<b>Budget annexe assainissement</b>				
Section d'investissement :	318 765	56 391		<b>262 374</b>
Section d'exploitation :	115 231	179 712	<b>64 481</b>	

En tenant compte, comme il se doit, de l'affectation des résultats des années précédentes, les membres du Conseil Municipal ont voté le **budget principal 2009** comme suit

RECETTES DE FONCTIONNEMENT		DEPENSES DE FONCTIONNEMENT	
Atténuation de charges	12 000	Charges générales (entretien, , assurances, énergies...)	584 700
Produits de service, ventes	83 600	Charges de personnel	586 000
Impôts et taxes	826 500	Charges de gestion courante	172 300
Subventions, participations	639 800	Charges financières (intérêts des emprunts)	17 500
Produit valeurs mobilières	100 000	Dotations aux provisions	427 456
Excédent antérieur reporté	558 446	Autofinancement, opérations d'ordre	432 390
<b>TOTAL</b>	<b>2 220 346</b>	<b>TOTAL</b>	<b>2 220 346</b>

RECETTES D'INVESTISSEMENT		DEPENSES D'INVESTISSEMENT	
Subventions d'équipement	197 463	Dépenses d'équipement	803 497
Dotations	198 060	Remboursement capital des emprunts	93 200
Excédent de fonctionnement	218 316	Déficit antérieur reporté	149 532
Autofinancement, virement de la section de fonctionnement	432 390		
<b>TOTAL</b>	<b>1 046 229</b>	<b>TOTAL</b>	<b>1 046 229</b>

#### Le budget assainissement comme suit :

RECETTES DE FONCTIONNEMENT		DEPENSES DE FONCTIONNEMENT	
Vente de produits	55 000	Charges à caractère général	52 500
Subvention d'exploitation	4 000	Charges financières	15 870
Excédent antérieur	73 080	Dépenses imprévues	42 760
Recettes d'ordre	22 071	Virement à la section d'investissement	43 021
<b>TOTAL</b>	<b>154 151</b>	<b>TOTAL</b>	<b>154 151</b>

RECETTES D'INVESTISSEMENT		DEPENSES D'INVESTISSEMENT	
Subventions	65 000	Dépenses d'équipement	110 222
Réserves	22 685	Remboursement emprunt	28 450
Autofinancement et virement de la section de fonctionnement	9 900	Opération d'ordre	22 071
Excédent reporté	33 121		
<b>TOTAL</b>	<b>160 743</b>	<b>TOTAL</b>	<b>160 743</b>

#### Vous désirez faire paraître un article ?

N'hésitez pas à communiquer vos dates, vos textes et photos d'évènements passés ou à venir de préférence sous format informatique à la Mairie ou à [gennes-info@wanadoo.fr](mailto:gennes-info@wanadoo.fr) et ce **avant le 20 mai** pour le numéro de juin/juillet.

La Commission Information Communication : G. Boisbouvier, M. Da Sylva, Y. Gasnier, A. Deguen, J. Doidic, J. Mathiot, Directeur de la publication: J.Y. Fulneau.

